

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-MARITIME

Ville de Saint Valery en Caux
B.P. 47
76460 SAINT VALERY EN
CAUX
☎ 02.35.97.00.22
☎ 02.35.97.90.73

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 mars 2022

Date de convocation : 24/02/2022
Date d'affichage : 24/02/2022

Nombre de Membres :	
En exercice	: 27
De présents	: 18
De votants	: 26

L'an Deux Mille Vingt Deux
Le Trois mars
A 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur OUVRY Jean-François, Maire

Présents : Monsieur OUVRY Jean-François, Maire, Mesdames et Messieurs AUGER Grégoire, GORGIBUS Benjamin, LE PAIH Martine, CABIN Philippe, Adjoints

Mesdames et Messieurs FINTRINI Martine, BRETTE Lydie, POLINSKI Luc, LEPREUX Alain, DESERT Claire, GOUJON Sophie, OMER Matthieu, SAUVAGEOT Anthony, DUJARDIN Isabelle, JOUOT Cassandra, POURCHAUX Déborah, MASCRÉ Françoise, DISTANTE Raphaël, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme CORCEL Valérie (pouvoir à M. GORGIBUS), Mme TORRES Virginie (pouvoir à M. LEPREUX), M. CALTERO Claude (pouvoir à M. CABIN), M. LEBOIS Jean-Claude (pouvoir à M. POLINSKI), Mme CORUBLE Martine (pouvoir à Mme LE PAIH), M. BERTRAND Jacques (pouvoir à M. OUVRY), Mme HUE Valérie (pouvoir à Mme DESERT), Mme CHICOT Sophie (pouvoir à Mme DUJARDIN), Mme BINARD Marine

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. POLINSKI Luc a été élu secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION :
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

N° 2022-03-03/14

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal,
- Considérant que ce rapport donne lieu à un débat,
- Considérant qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique,
- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire sur les principaux choix budgétaires de l'exercice 2022,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

➤ Prend acte de la présentation d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022 de la Commune.

➤ Prend acte de la tenue du Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022 de la Commune.



Le Maire,

Jean-François OUVRY